

CONSTRUISONS L'AVENIR DE TARBES

NOTRE ENGAGEMENT POUR LES SENIORS

La France va connaître, de 2008 à 2050, une profonde transformation de la structuration de sa population par âge, due à la conjonction de deux facteurs :

- ✗ l'allongement de la durée de la vie lié aux progrès sanitaires et à l'élévation du niveau de vie ;
- ✗ l'arrivée à l'âge de la retraite des « baby boomers » c'est-à-dire les personnes nées dans les années 1946–1960 ;

Cette évolution démographique est déjà perceptible de façon sensible à Tarbes. Les enjeux du vieillissement constituent un véritable défi de société pour notre ville auquel nous entendons répondre avec force ambition et innovation. Mais en même temps, les seniors, souvent aussi de jeunes retraités, sont également facteur de dynamisme pour la vie de la cité.

1. Les seniors, richesse et facteur de dynamisme :

Développer avec eux le lien intergénérationnel :

Toutes les expériences menées pour développer ce lien intergénérationnel aboutissent à un constat de « gagnant – gagnant » :

- ✗ puisque auprès des générations plus jeunes, les aînées retrouvent un sentiment d'utilité, une valorisation personnelle ;
- ✗ puisque auprès des aînés, les jeunes trouvent un soutien affectif, une référence au passé et au vécu, un apprentissage fondé sur l'expérience et l'expertise.

Forts de ce constat, nous oeuvrerons aux fins d'inscrire notre ville dans cette démarche innovante. Nous veillerons donc à ce que le CCAS développe un programme pluriannuel d'actions intergénérationnelles. Ce dernier sera élaboré dans la plus large concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés. Dans ce cadre, nous veillerons à ce que le CCAS puisse verser des chèques emploi-service universels (CESU) préfinancés aux seniors tarbais qui s'engageront bénévolement auprès des jeunes en vue de leur apporter leur savoir-

faire dans des activités de soutien scolaire, de loisir et de plein air ou de tutorat dans la recherche d'emploi et la reprise et/ou la création d'entreprises.

Adapter, diversifier et densifier les animations à l'intention des seniors :

Outre les Maisons de quartier qui seront celles de la population du quartier, nous veillerons à ce que les clubs tarbais du 3^{ème} âge qui le souhaiteront puissent bénéficier de l'expertise et du savoir-faire d'un personnel qualifié en animation aux fins d'adapter, de diversifier et de densifier leur programme d'animations au regard des goûts et attentes des seniors tarbais.

Nous mettrons des espaces informatiques et Internet à la disposition des seniors et des clubs tarbais du 3^{ème} âge désireux de se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication ou se perfectionner dans ce domaine.

Le CCAS pourra participer à la prise en charge des activités payantes, comme les excursions, au bénéfice des personnes âgées qui ont un faible revenu.

2. Adapter le parc de logements. Créer de nouvelles formes de logements

Adapter le parc de logements :

A Tarbes, le parc de logements est ancien et souvent peu adapté pour satisfaire le souhait légitime formulé par les personnes âgées consistant à vouloir vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

Aussi, en collaboration avec les institutions et organismes oeuvrant dans le domaine du logement, nous veillerons à développer des visites d'experts à domicile chargés de réaliser un diagnostic en vue de l'adaptation du logement aux attentes des personnes âgées, et d'aider à la recherche de toutes les aides financières qui pourront permettre cette adaptation (adaptation par exemple des salles-de-bains)

Développer un nouveau type d'habitat : les « îlots urbains intergénérationnels » :

Dans tous les quartiers de Tarbes, nous élaborerons avec la SEMI et l'OPAC(OPH) des projets d'urbanisme innovants de type « îlots urbains intergénérationnels » ayant pour finalité d'accueillir en un même lieu toutes les générations (familles avec enfants, étudiants et personnes âgées non dépendantes vivant seules) qui engloberont d'autres fonctions en relation directe avec les logements (commerces, crèches, bureaux associatifs et lieux réservés aux activités de loisirs favorisant les liens entre voisins et générations).

Développer un nouveau type d'habitat : les « maisons familiales » :

Par ailleurs, en collaboration avec la SEMI et l'OPAC(OPH), nous veillerons à ce que le CCAS œuvre pour faire émerger à Tarbes de nouvelles formes de logements adaptées aux personnes âgées. Ceci passera notamment par le développement de « maisons familiales », concept innovant consistant en un regroupement de très

petites résidences qui verront cohabiter dans un même pavillon des personnes âgées et un accueillant professionnel logé avec sa famille. Ces « maisons familiales » permettront ainsi d'offrir aux seniors tarbais un accompagnement constant, des services collectifs et un cadre familial.

3. Accompagner la dépendance physique et psychique :

L'entrée en établissement ne doit plus être vécue comme un choc ou une rupture. Aussi, notre objectif en la matière est double, puisqu'il vise à offrir des établissements plus médicalisés à un coût accessible aux personnes âgées de notre ville, ainsi qu'une palette de services diversifiés en lien avec le domicile.

Dans ce but, nous veillerons à ce que le CCAS, en plus du logement foyer qu'il gère actuellement, puisse compléter son offre d'accueil en déposant auprès des services de l'Etat et du Conseil Général, et ceci dans les meilleurs délais :

- ✗ une demande d'autorisation de création d'un établissement d'hébergement permanent médicalisé pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) entièrement habilité à l'aide sociale. Ce dernier intègrera des places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour, et répondra aux exigences requises en matière de prise en charge de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de autre maladie créant une dépendance lourde. L'habilitation à l'aide sociale qui sera sollicitée auprès du Conseil Général permettra d'accueillir en priorité au sein de cet établissement des personnes à faibles ressources qui ne peuvent régler elles-mêmes leurs frais d'hébergement faute de moyens ;
- ✗ une demande d'autorisation de création d'un accueil de jour autonome pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences associées. Cette solution permettra ainsi d'offrir un accueil adapté de qualité ayant pour but de lutter activement contre le phénomène de glissement vers la phase active de la maladie, tout en permettant aux familles et aidants de trouver une solution de répit appréciable.



www.glavany2008.com

Jean GLAVANY

ET LE RASSEMBLEMENT DE

toutes les forces de Tarbes